

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

22 février : Education : Accord entre le syndicat général de l'enseignement secondaire et le ministère de l'Education et des Sciences, sur l'organisation des examens en général, la clôture du baccalauréat fixée au 15 juin en raison de l'Aïd El Idha et sur le statut des enseignants exerçant la fonction de professeur principal.

Tunisie-Emirats : Réunion du Conseil d'administration de la Banque Tunisie-Emirats d'Investissement (BTEI) : la Société apporterait un concours financier équivalent à 7,75 millions de dinars, dont 1,8 sous forme de participation, pour des projets dans le tourisme, l'agriculture et l'agro-alimentaire dont un projet tuniso-français de confection de jean's destinés à l'exportation et une unité de mise en bouteille d'eau minérale dans le gouvernorat de Siliana co-financée par la Banque tuniso-libyenne (BTL).

25 février : Tunisie-Syrie : Ouverture à Damas de la deuxième session de la commission interministérielle tuniso-syrienne sous la présidence conjointe du Premier ministre Hamed Karoui et du président du Conseil syrien Mahmoud Zoûbi, en présence des ministres tunisiens de l'Economie, de la Culture et des secrétaires d'Etats à l'Information, aux Affaires maghrébines (25-27 février).

26 février : Tunisie-France : Visite officielle en Tunisie de M. François Kourilsky, Directeur général du Centre national de la Recherche scientifique (CNRS), invité par M. Hedi M'henni, Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique (26-28 février).

27 février : Religion : Conférence nationale des cadres religieux et des imams prédicateurs sous la présidence de M. Chedli Neffati, Secrétaire général du RCD, et M. Ali Chebbi, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires religieuses : cette réunion s'inscrit dans le cadre des préparatifs du RCD pour célébrer le mois de Ramadan.

UMA : Séminaire à Tunis des représentants des organisations syndicales relevant de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe : les participants recommandent aux gouvernements de prendre en considération la sécurité sur le lieu de travail et les soins de santé lors de la promulgation des lois, de faire participer les syndicats à l'élaboration des politiques de sécurité sociale et de conclure des accords bilatéraux garantissant les droits sociaux des travailleurs émigrés. Les représentants appellent à la tenue du congrès constitutif de l'Union maghrébine de l'Assurance sociale (27 février-1er mars).

28 février : Partis : 1er Congrès de L'Union démocratique unioniste (UDU); Il reconduit dans sa charge l'actuel secrétaire général Abderrahmane Tlili (28 février-1er mars).

Partis : Démission de M. Ahmed Mestiri du Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS), fondateur et ancien président du MDS jusque'en 1989.

2 mars : Tunisie-CEE : Réunion du Conseil de coopération Tunisie-CEE des conditions juridiques relatives aux émigrés

tunisiens en Europe.

Tunisie-Afrique : Ouverture à Tunis de la 11e session de la commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. La commission examine à huis-clos les plaintes sur les atteintes aux Droits de l'Homme dans certains pays d'Afrique (2-9 mars).

3 mars : Agriculture : Conseil ministériel restreint consacré au développement dans le gouvernorat de Béja : la mise en valeur des plaines de Goubellat est retenue parmi les priorités de l'action régionale. L'aménagement et l'irrigation souterraine de quelque 3000 ha. permettraient de diversifier les cultures dont les rendements sont relativement faibles à Goubellat (de 8 à 15 quintaux de céréales/ha) et de créer des sociétés de mise en valeur.

Tunisie-Egypte : Visite à Tunis du ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa qui remet au Chef de l'Etat tunisien un message du Président Hosni Moubarak : signature par les ministres des Affaires étrangères des deux pays d'un accord-cadre prévoyant notamment la création d'un comité de suivi pour l'application des programmes de coopération et des conventions bilatérales. Ce comité soumettra ces travaux à la Haute Commission mixte tuniso-égyptienne en avril prochain.

4 mars : Tunisie-Amnesty international : Publication à Londres du rapport d'Amnesty international relatif aux conditions d'interpellation et de détention en Tunisie.

Assurance : Adoption par la chambre des députés du "Code des Assurances" comportant de nouvelles dispositions relatives au contrat et aux professions d'assurances.

UMA : Adoption par la Chambre des députés de l'avenant portant amendement de l'article 2 de la convention relative à l'échange de produits agricoles conclue entre les Etats de l'Union du Maghreb arabe.

5 mars : Religion : Ouverture officielle du mois de Ramadan.

Université : Grève des étudiants à la faculté de droit de Tunis, à l'appel de l'Union générale des Etudiants tunisiens (UGET): le syndicat proteste contre l'intervention des vigiles pour interdire une assemblée générale. Arrestation de cinq étudiants.

6 mars : Social : Ouverture de 79 restaurants servant gratuitement durant le mois de Ramadan le repas d'Iftar à 4000 personnes dans le besoin.

7 mars : Politique : Slaheddine Maâoui, conseiller principal auprès du Président de la République est nommé directeur général de l'Agence tunisienne de Communication extérieure en remplacement de M. Lessir.

France-Tunisie : Visite en Tunisie de Jean-François Colin, directeur général de l'Agence nationale française pour l'Emploi (ANPE), à l'occasion du 25e anniversaire de l'Office tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi (OFPE): M. Colin s'entretient avec Taoufik Cheikhrouhou, ministre

de la Formation professionnelle et de l'Emploi.

9 mars : Religion : Transformation du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Affaires religieuses en ministère des Affaires religieuses.

Tunisie-Allemagne : Ratification de la convention conclue entre la République tunisienne, le "*Kreditanstalt für Wiederaufbau, Frankfurt am Main*" et la société du Métro-léger de Tunis et relative à une augmentation de 27,5 millions DM. du montant du prêt accordé au profit du projet de métro-léger de Tunis.

10 mars : Politique : Réunion du Conseil supérieur du Plan sous la présidence du Premier ministre tunisien : L'Union démocrate unioniste (UDU) ne figure pas parmi les partis de l'opposition représentés.

Politique : Le Secrétaire général du Parti des Ouvriers communistes tunisiens (POCT) fait appel après sa condamnation à un mois de prison.

16 mars : Recherche scientifique : Semaine de la recherche et de l'innovation technique sous le patronage du Chef de l'Etat : Le Palais des congrès abrite à cette occasion un symposium sur la recherche et la technologie pour débattre des questions de "*l'organisation générale de la recherche*", du "*statut des institutions de recherche*" et "*des chercheurs*", et de "*l'entreprise économique et la recherche*" (16-21 mars).

Politique extérieure : Conseil ministériel restreint consacré à la crise opposant la Libye aux Etats Unis, à la Grande Bretagne et à la France : le conseil examine les moyens de trouver une solution pacifique à cette crise.

17 mars : Politique : le Chef de l'Etat reçoit M. Hichem Gribaâ, membre du Comité directeur de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme. Une cellule chargée des Droits de l'Homme est créée au sein du ministère des Affaires étrangères et des responsables nommés aux ministères de l'Intérieur et de la Justice.

20 mars : Politique : Discours du Chef de l'Etat, à l'occasion du 55e anniversaire de l'Indépendance, dans lequel est annoncé la transformation du "*Conseil supérieur du pacte*" en un "*Haut comité du Pacte*". Formée par les partis d'opposition reconnus, le Premier ministre en tant que Président du comité, et quatre organisations professionnelles ou associatives (UGTT, UTICA, UNFT, UTAP) cette instance se réunirait trois fois par an jusqu'en 1994, date des élections législatives.

24 mars : Société : Vote à l'unanimité par la Chambre des députés de la réforme de la loi sur les associations d'août 1988 : 41 sur 5186 associations existantes sont concernées par cette réforme, dont la Ligue tunisienne des droits de l'Homme. Deux points précis sont discutés, les critères d'adhésion à une association et le cumul par une personne dirigeante de fonctions associatives et politiques.

Tunisie-Libye : visite en Libye de Habib Ben Yahia, ministre des Affaires étrangères : il représente la Tunisie aux travaux du comité de suivi et de liaison formé le 22 mars par le conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes saisie du dossier concernant l'accusation de terrorisme aérien à l'encontre de la Libye; M. Ben Yahia s'entretient avec le secrétaire du comité populaire de liaison extérieure Ibrahim Bichari.

26 mars : Santé : Conseil ministériel restreint consacré à l'organisation de la profession de pharmacien privé dans le cadre de la réforme générale de la santé publique : une enquête sur les chiffres d'affaires des officines en 1991 met en relief les distorsions entre les régions urbanisées et celle plus rurales de l'intérieur où les besoins en médicaments sont aggravés par le manque d'officines. De 1986 à 1991, les chiffres provenant de la consommation de médicaments auraient augmenté de 92% à l'échelon national. Le projet examiné abrogera le *numerus clausus* prévoyant une officine pour 5000 habitants résidant dans un espace communal en faveur d'une nouvelle répartition en fonction de la consommation moyenne par personne, par an et par délégation.

1 avril : Tunisie-Banque mondiale : Approbation à Washington par la Banque mondiale d'un prêt de 75 millions \$ en faveur de la Tunisie destiné au projet gouvernemental de restructuration de l'enseignement supérieur : ce projet comprend la création de cinq instituts supérieurs d'études technologiques à cycle court et un programme de rénovation universitaire. Pieter Botelier, directeur du département Maghreb à la Banque mondiale déclare à l'agence TAP que la Tunisie a "*probablement réalisé aujourd'hui un des taux de développement social les plus élevés dans le Monde arabe et sur le continent africain*" et que "*l'achèvement de la mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel est prévu dans deux ou trois ans*".

6 avril : Diplomatie : Réunion au Caire du comité ministériel relevant de la Ligue des Etats arabes à laquelle participe le ministre tunisien des Affaires étrangères. Ce comité présidé par le Secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdelmajid, a en charge le règlement du différend opposant l'Etat libyen aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Un embargo partiel à l'encontre de la Libye voté par le Conseil de sécurité de l'ONU doit prendre effet le 15 avril (6-8 avril).

7 avril : Tunisie-Egypte : Inauguration à Tunis de la ligne téléphonique directe Tunis-Le Caire par relais satellite en présence de Hassine Chouk, PDG de l'OPAT et Mohamed Hafedh Khélil, directeur de l'administration centrale de l'espace aérien égyptien.

Economie : Conseil ministériel restreint consacré à l'examen des activités du Fonds de Promotion et de Décentralisation industrielle (FOPRODI) : Le Président de la République décide que ce Fonds prendra en charge les garanties exigées par les banques lors de l'octroi de prêts bancaires, pour des projets dans les zones industrielles intérieures.

8 avril : UMA-CEE : Rencontre organisée à Bruxelles par le Comité économique et social de la CEE et placée sous le thème "*L'implication de l'échéance 92 sur l'économie des pays du Maghreb*" : y participent les représentants patronaux et syndicaux maghrébins et européens dont le secrétaire général de l'UTICA Abdallah Ben M'barek.

Economie : Signature à Tunis d'une convention Tuniso-canadienne relative à l'octroi d'un permis de recherche d'hydrocarbures liquides et gazeux dit "*anaguid*" dans le gouvernorat de Tataouine : la convention est signée par le ministre de l'Economie nationale Sadok Rabeh, par le PDG de l'entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) Abdelwahed Kesraoui et par le président de la compagnie pétrolière Coho international Lt Kenneth H. Lambert.